

1. Péri-scolaire

Tarifs applicables pour l'année scolaire 2023-2024

- ❖ Cantine : 2.40 € par repas
- ❖ Garderie¹: Matin 1.00 €
Soir 1.05 €

¹ Dès lors que la facture d'un mois de garderie dépasse 24.00 €, un forfait de 24.00 € est appliqué.

2. Cimetière

- ❖ Concession : 45 €/m² (à titre indicatif, une concession pour une sépulture individuelle fait 4,05 m², et un caveau familial 9 m²). Les concessions sont consenties pour une durée de 50 ans renouvelable.
- ❖ Case de columbarium pour 15 ans : 370 €
- ❖ Case de columbarium pour 30 ans : 730 €

3. Locations de salles et de matériel

Salle des fêtes :

MANIFESTATIONS DIVERSES	Tarifs 2024
Location week-end avec cuisine	170,00 €
Location week-end avec cuisine et vaisselle	270,00 €
Location par jour supplémentaire	60,00 €
Caution salle polyvalente	200,00 €
Forfait ménage non fait	200,00 €
Forfait ménage non fait sans cuisine	
Location par une entreprise pour une réunion privée (1 jour en semaine)	50,00 €
Location par une entreprise pour un événement public (1 jour en semaine)	100,00 €
Location pour activités diverses (par demi-journée)	10,00 €
VAISSELLE MANQUANTE OU CASSEE	
Petit équipement (fourchettes ; salière...)	1,00 €
Assiettes, verres etc...	2,50 €
Vaisselle de service, plats, etc...	20,00 €
Gros matériel (faitout etc...)	100,00 €

Salle socio-éducative :

MANIFESTATIONS DIVERSES	Tarif 2024
Particulier week-end	40,00 €
Particulier journée	25,00 €
Associations	Gratuit
Caution	100,00 €

Tables et bancs extérieurs :

Location de 1 à 10 tables avec les bancs correspondants	50,00 €
Location de 11 à 20 tables avec les bancs correspondants	100,00 €
Caution	200,00 €
Associations	Gratuit

4. Assainissement collectif

Mairie de Champagnac-la-Rivière
4 Place de la Mairie
87150 CHAMPAGNAC-LA-RIVIERE

05 55 78 17 72
mairiechampagnelariviere@orange.fr
<https://champagnaclariviere.fr>



Tarif applicable à toutes les habitations situées en zone d'assainissement collectif.

❖ Redevance d'assainissement collectif :	
Part fixe et forfaitaire (par foyer) :	36.50 € par an
Part variable pour les habitations sans dispositif de traitement final :	0.56 €/m ³ d'eau consommée
Part variable pour les habitations avec dispositif de traitement final :	1.20 €/m ³ d'eau consommée
<i>La redevance est facturée avec l'abonnement à l'eau</i>	
❖ Participation au raccordement au réseau :	
jusqu'à 5 mètres :	1000.00 €
par mètre supplémentaire :	150.00 €
❖ Contrôle de conformité du raccordement :	180.00 €
<i>Contrôle obligatoire pour la vente d'une maison d'habitation</i>	